



Développeur de territoires
Conseil en finances locales

PLC-DEMETER
filiale de SODIE

Siège social :
29, rue du Colisée
75008 PARIS
Tél. : 01 56 69 39 39
Fax : 01 56 69 39 00
www.p-l-c.fr
SAS au capital de € 381 650
Siren n° 381 787 951 RCS Paris

Lyon

Metz

Montpellier

Paris

Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Projet de territoire Phase 1 : Diagnostic partagé

Synthèse



Rappel / objectifs de l'étude

- ▶ Une vision du territoire partagée
- ▶ Une méthodologie
 - Un diagnostic partagé
 - Des enjeux
 - Une stratégie
 - Des actions : la mise en oeuvre opérationnelle
- ▶ S'inscrire dans la durée
- ▶ Et dans un territoire plus vaste
 - Le pays
 - Les territoires environnants, notamment l'Agglo de Montpellier



Rappels/ méthodologie

- ▶ Une synthèse des documents existants
 - Une échelle territoriale spécifique
 - Des informations pas toujours sur le bon périmètre !
- ▶ Des entretiens
- ▶ Un questionnaire aux maires : 15 communes ont répondu : merci !
 - Beaucoup d'informations
 - Un ressenti commun
 - Des attentes convergentes
- ▶ Le groupe Témoin : 15 personnes se sont exprimées
 - Le vécu des habitants de la communauté de communes
- ▶ Des réunions avec les services de la communauté
 - Des allers et retours fréquents



Sommaire

Diagnostic territorial

- ✓ Démographie et urbanisation
- ✓ Services à la population
- ✓ Tourisme
- ✓ Développement Economique
- ✓ Environnement



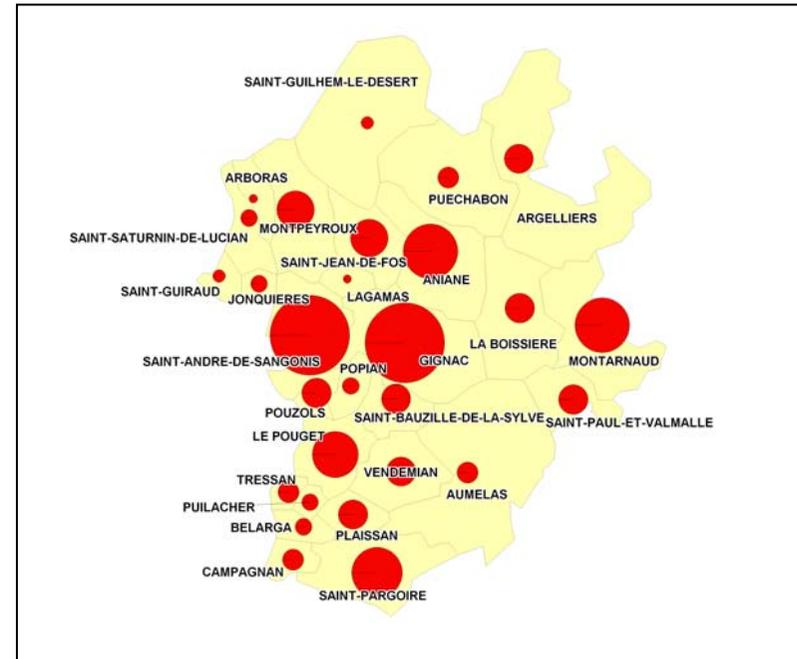
POPULATION HABITAT URBANISATION

Une forte pression démographique

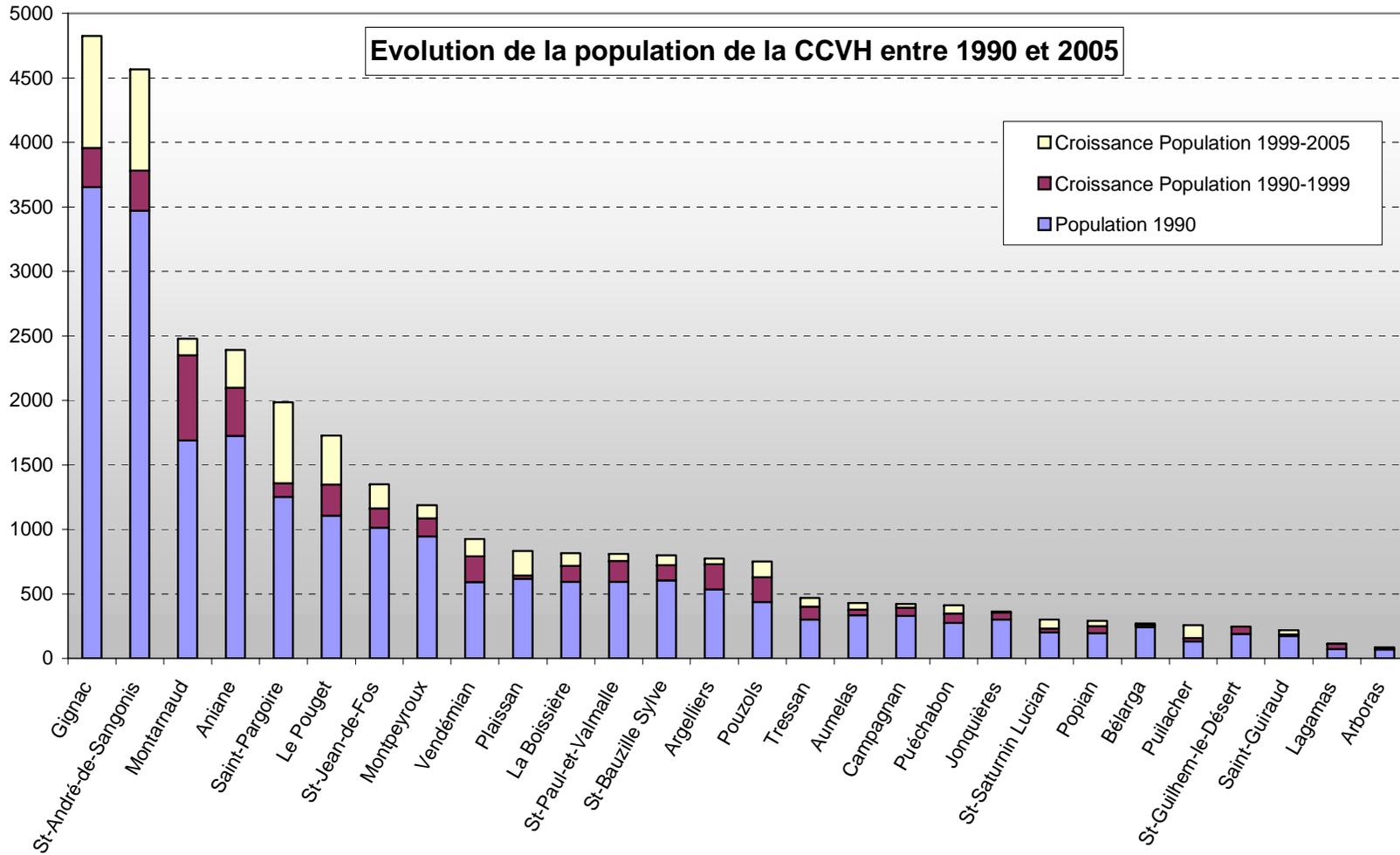
- ▶ **25 500 habitants en 1999**
- ▶ **30 000 aujourd'hui (+18%)**
- ▶ **Une répartition autour de 4 bourgs**

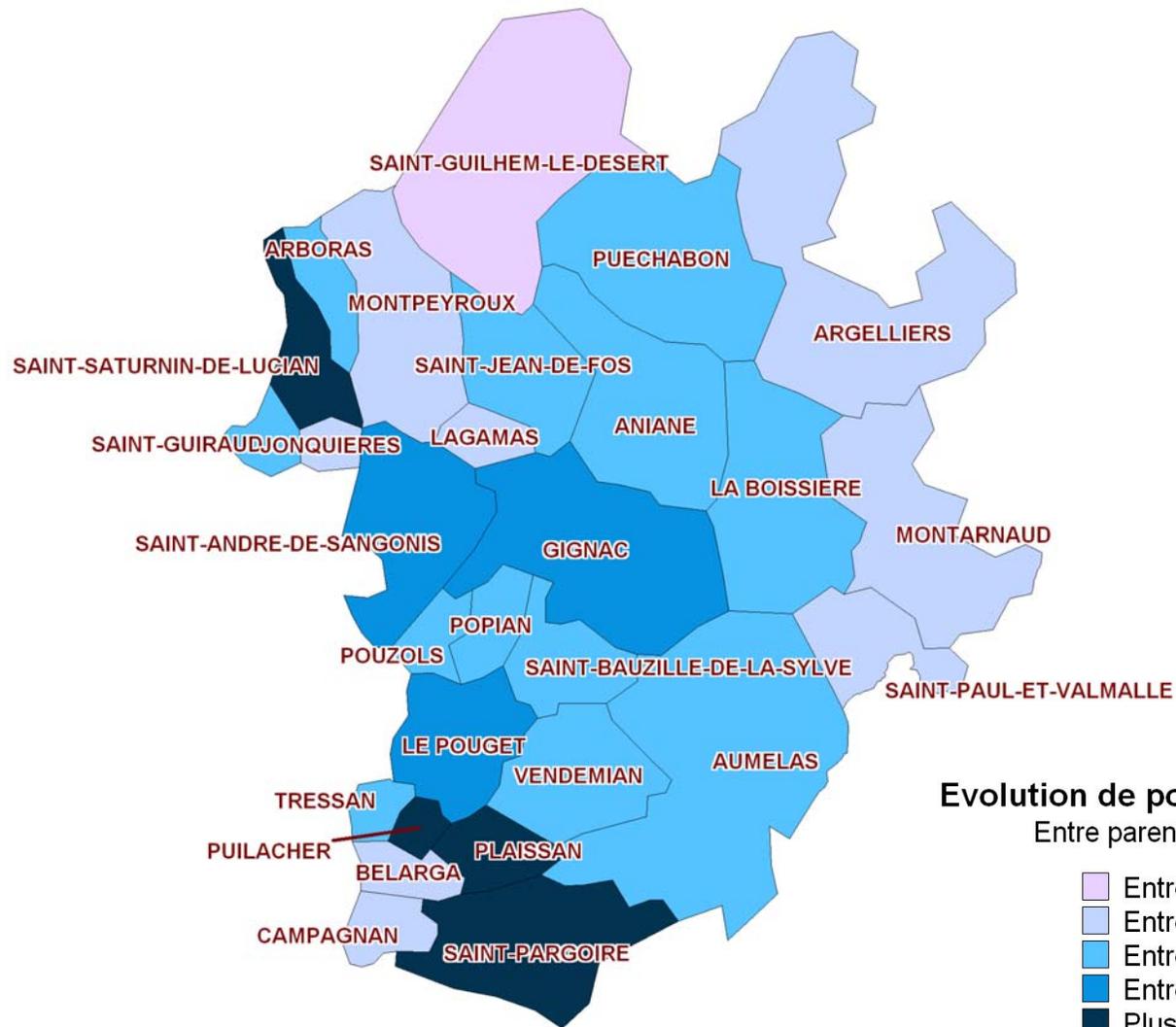
- Gignac concentre **16 %** de la population
- Saint André de Sangonis : **15,2 %**
- Montarnaud : **8,2 %**
- Aniane : **7,9 %**

- ▶ **Une croissance plus marquée sur la partie Ouest de la CCVH**



- ▶ **Une croissance liée à un solde migratoire fortement positif**
 - **45 %** des migrants nés hors de la région (Héliotropisme & Rurbanisation)
 - Un **rajeunissement de la population** : 24,5 % de + de 60 ans en 1999 (moyenne France : 21 %), mais l'âge moyen des nouveaux arrivants oscille entre 30 et 60 ans :
 - 56 % de jeunes ménages avec enfants
 - 16 % de personnes seules de moins de 40 ans





Evolution de population 1999 / 2004-2005

Entre parenthèse (nb de communes)

- Entre -1,6% et 0% (1)
- Entre 0% et 9,9% (8)
- Entre 10% et 19,9% (12)
- Entre 20% et 28,9% (3)
- Plus de 29% (4)



Une forte pression démographique

► Prospective : une croissance très importante à 10 ans

- Selon une enquête INSEE, **+ 3 000** habitants d'ici 2015, pour atteindre **33 000 habitants** (soit 1 % de croissance annuelle)
- Selon une prospective menée par la CCI, la Maison Des Entreprises et le Pays Larzac Cœur d'Hérault, des prévisions beaucoup plus importantes :
 - Les chiffres oscillent selon la méthodologie employée :
 - Entre 34 000 et 34 900 habitants en 2008
 - Entre 36 400 et 38 800 habitants en 2010
 - **Entre 43 200 et 46 500 habitants en 2015 : + 13 200 habitants en 10 ans**



Une urbanisation accélérée en lien avec la croissance démographique

▶ Une croissance du nombre de logements

- Depuis 1990, 4 443 logements nouveaux ont été autorisés à construire, dont près de la moitié depuis 2000.

▶ Une répercussion importante sur les prix du foncier / immobilier

- Le prix du terrain à bâtir a triplé en 5 ans :

40 €/m² en 2000 – 118 €/m² en 2005 (160 €/m² à Gignac !)

- Un doublement du prix des maisons et appartements 2000/ 2005

- Conséquences : spéculation, mitage, recul des emprises agricoles, dégradation de la valeur touristique, renforcement des conflits d'usage, besoins d'infrastructures

▶ Un parc dominé par le **logement individuel**, avec une diversification entamée en 2003. **Un parc locatif social de 6,2 % (nettement inférieur à la moyenne)**

▶ Si les tendances se maintiennent, on peut estimer à **5 544 nouveaux logements à fournir en 10 ans**, soit **528 ha** supplémentaires à consacrer à l'habitat

- De nombreux projets sont déjà à l'étude ou lancés (Gignac, Montarnaud, Saint André ...)



SYNTHESE

- Comment maîtriser la croissance démographique ?***
- Comment maîtriser le développement de l'urbanisation, dans le respect de l'identité des villages et des paysages ?***
- Comment afficher son identité face à l'Agglomération de Montpellier ?***
- Comment offrir à la population les services et les emplois d'un bassin de vie ?***
- Comment saisir les opportunités qui concourent au développement ?***

► **UN ENJEU :**

Préserver une certaine exigence pour une croissance durable protectrice de la qualité de l'environnement et la préservation du cadre de vie



LES SERVICES A LA POPULATION

- une offre rurale et périurbaine
- avec de nombreux besoins

=> Sources d'attractivité du territoire
=> Facteur fort de la qualité de vie

Santé : une offre de proximité de qualité

▶ Une offre supérieure à la moyenne nationale

- 11,7 généralistes pour 10 000 hab., contre 10,9
- 9,7 kinésithérapeutes contre 8,4
- 15,3 infirmiers contre 8,3

▶ Un nombre de pharmacies inférieur à la moyenne mais assez bien réparti sur le territoire

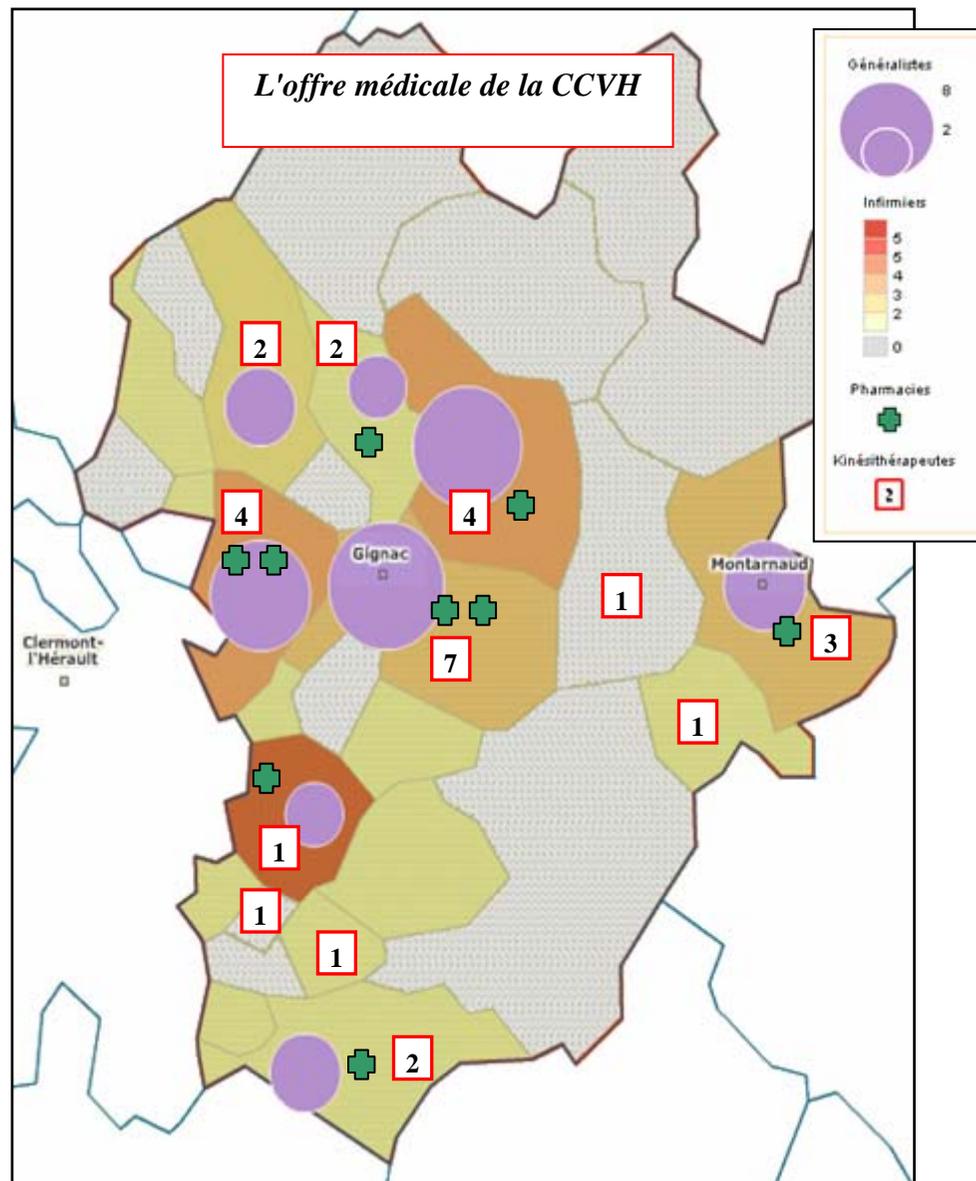
▶ Pas d'offre hospitalière locale mais de nombreux établissements à proximité

Hôpital et clinique à Lodève,

Hôpital de Clermont l'Hérault

Hôpital de Pézenas

CHUR et cliniques de Montpellier





Santé : des besoins restent non couverts

- ▶ Malgré l'existence d'un service de soins infirmiers à domicile, le CLIC signale un déficit d'offre de **soins et services à domicile** pour les personnes âgées
 - ▶ Une quasi absence de **médecins spécialistes** (une demi-douzaine seulement, pour la plupart des permanences) : un ratio de 1,7 pour 10 000 hab. (contre une norme française à 9,6 et régionale à 10,8)
 - ▶ Pas de **maternité** sur le territoire
 - ▶ Peu d'accompagnement médico-psychologiques pour enfants et adolescents
 - Des besoins en termes de prévention
 - ▶ L'offre de santé **hospitalière locale faible**
 - en chirurgie
 - en structures d'accueil pour les soins de suite, accueil de jour, Unités pour malades atteints de la maladie d'Alzheimer
 - une offre de grande qualité et fournie à Montpellier (CHUR) : il faut pouvoir s'y rendre
- ▶ **Un point vivement ressenti par les habitants : un fonctionnement défectueux des urgences : après 19h et le week-end, on ne peut compter que sur les pompiers (dont la plupart sont volontaires).**



Personnes âgées : des besoins aujourd'hui et pour demain

▶ Un double mouvement

- Rajeunissement de la population en proportion constaté dans la CCVH
- Augmentation du nombre total de personnes âgées en volume sous un double effet
 - vieillissement de la population actuelle et l'arrivée de migrants de plus de 60 ans (38 % du flux environ)

▶ L'accueil des personnes âgées

- Sur la CCVH : 244 lits dont 20 lits Alzheimer et 18 places diverses
- 4 résidences foyers, 3 maisons de retraites
- 7 places en familles d'accueil complètent l'offre (faible)

▶ Des services aux personnes âgées assez satisfaisants

- Les aides ménagères et le portage des repas à domicile fonctionnent bien
- Un CLIC gère l'information et la coordination gérontologique
- Insuffisance des gardes de nuit et de week-end (étude en cours par Présence Verte)



Personnes âgées : des besoins aujourd'hui et pour demain

► L'offre en logements pour personnes âgées est insuffisante

- Les listes d'attentes sont pleines (à Gignac elle dépasse la capacité de l'établissement)
- Le ratio « places d'accueil / 1 000 personnes âgées de + de 75 ans » est inférieur à la moyenne
 - selon nos estimations la CCVH oscille entre 55 et 87 places / 1000 personnes âgées, contre 127 en France et 98 dans l'Hérault
- ... il manquerait entre 40 et 100 lits
- **Un bilan à relativiser :**
 - Un hébergement relativement important dans les communes voisines
 - Des projets à Gignac, Aniane ou Montarnaud



Petite enfance : une offre insuffisante

- ▶ **L'accueil collectif des jeunes enfants est ressenti comme insuffisant**
 - **103 places sur la CCVH sur 5 communes**

- ▶ **70 assistantes maternelles complètent l'offre mais**
 - Sur la CCVH, 40 % de l'offre d'accueil petite enfance est réalisée par les assistantes maternelles, contre 67 % au plan national. Pour se rapprocher de la moyenne nationale, il conviendrait de créer 206 postes d'assistantes maternelles
 - Elles sont **inégalement réparties** sur le territoire
 - Leur **coordination** et leur **professionnalisation** pourraient être améliorées
 - Notamment en créant un Relais assistantes maternelles pour le territoire



L'offre scolaire est plutôt satisfaisante le périscolaire et l'extrascolaire l'est moins

- ▶ **La scolarisation constitue un enjeu fort pour la CCVH, qui attire de nouveaux jeunes ménages**
 - Le nombre de classes est en augmentation, certains villages ont conservé leur école sous la pression démographique
 - La répartition des écoles est assez harmonieuse

- ▶ **La demande reste forte**
 - Des besoins sont exprimés pour davantage de classes, voire un nouveau groupe scolaire
 - En offre d'activités extrascolaires et en services périscolaires
 - De nombreux logements en projets

- ▶ **Enseignement secondaire**
 - Des transports scolaires indispensables qui semblent satisfaisants et doivent coller aux besoins
 - Besoin d'un lycée d'enseignement général



Jeunesse/ une fragilité

▶ L'enseignement supérieur : une nécessaire mobilité

- Peu de BTS
- Le futur lycée pourrait toutefois accueillir des classes de BEP / BTS, en **signe d'une volonté de former et retenir les jeunes habitants**

▶ Activités jeunesse / adolescence : une offre insuffisante

- Les activités se concentrent à Gignac, ou contraignent à se rendre à Montpellier
- Une offre sportive et culturelle qui concernent largement les jeunes

▶ Des besoins d'accompagnement

- **Des comportements fragiles**
- **Des difficultés à aller vers l'emploi**
- **Délinquance : une recrudescence des incivilités**
- Déficit d'accompagnement social ou éducatif des jeunes en formation (une seule structure, médico-psychologique, la plate-forme CMPEA de Clermont l'Hérault à proximité)



Offre de loisirs : un potentiel à développer

▶ Un atout de la CCVH : une activité culturelle importante

- Une vie associative riche et **à préserver** : le lien social avec les nouveaux arrivants n'est parfois pas facile à constituer. Un léger déclin de l'engagement associatif est relevé
- De nombreuses manifestations au rayonnement important et au **succès populaire**, dont certaines pourraient même augmenter leur envergure et qui participent à l'attractivité du territoire
- Des **salles polyvalentes** dans la plupart des communes (des rénovations sont parfois nécessaires)

▶ Des politiques culturelles intercommunales riches

- Un **réseau de lecture publique** intercommunale se met en place
- L'**école intercommunale de musique** propose une offre qui n'aurait pas pu voir le jour à l'échelle communale.

▶ Des équipements sportifs notamment à destination des jeunes

- Des besoins ponctuels sont exprimés pour rénover ou équiper les communes : l'investissement ne peut être porté par les communes seules
- L'absence **d'une piscine** qui serait pourtant utile notamment pour les scolaires
- Un manque de **structures spécifiques** dédiées aux activités des jeunes



Des services publics

- ▶ **Les services publics administratifs sont présents pour la plupart à Montpellier**
 - Avec des permanences dans certaines communes, notamment à Gignac et à Clermont-l'Hérault
 - La sous-préfecture est à Lodève et une présence départementale
 - La « nouvelle CC », un lieu d'accueil

- ▶ **Des besoins de présence affirmée**
 - Il faut nécessairement pouvoir se déplacer
 - Pour les populations les plus fragiles et les moins mobiles
 - Un élément de bassin de vie quotidienne

- ▶ **TIC, technologies d'informations et de communications**
 - Des besoins d'amélioration de desserte en Haut-Débit pour les habitants et pour les entreprises
 - Une présence de lieux d'accès au public, cependant mal connue



SYNTHESE

Comment optimiser les nécessaires projets à mettre en œuvre dans les prochaines années ?
Comment arbitrer entre les nombreux besoins exprimés, et à quels projets aujourd'hui à l'étude faut-il accorder une priorité ?



SYNTHESE

▶ PERSONNES AGEES : Comment faire face aux évolutions attendues dans un contexte d'attractivité du territoire pour les retraités?

- Développer l'accueil en établissements et en familles d'accueil, sous-employé dans l'Hérault
 - Créer des places nouvelles ou des établissements nouveaux?
 - Mieux prendre en compte la maladie d'Alzheimer

- Faciliter le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées
 - Aménager des logements spécifiques
 - Renforcer l'offre en soins infirmiers à domicile
 - Poursuivre le développement de l'offre en aides à domicile
 - Développer l'information sur l'offre



SYNTHESE

▶ SANTE

- Comment encourager l'installation de médecins spécialistes? (éviter les déplacements à Montpellier)
- Comment développer l'offre en soins infirmiers à domicile? (répondre aux besoins croissants)
- Comment améliorer l'accessibilité aux urgences?

▶ PETITE ENFANCE : Comment répondre aux besoins en garde d'enfants ?

- Pour une population de jeunes ménages en augmentation, qui travaillent souvent hors du territoire, qui ont des attentes de citadins et d'accueil professionnel
- Pour les touristes?
- Comment développer un accueil de proximité et qui réponde aux attentes de la population tant en termes de qualité de l'accueil que de mode de garde et d'horaires
 - Proposer une palette de modes de garde?
 - Encourager la professionnalisation des assistantes maternelles
 - Créer de nouvelles places

▶ ENFANCE : Comment réponde aux besoins ?

- Maintenir ou créer des classes ou favoriser le regroupement de classes
- Étudier les différentes solutions en lien avec le périscolaire et les transports
- Développer les lieux d'accueil après et pendant l'école
- Augmenter l'offre en centres de loisirs, enrichir l'offre en activités sportives et de loisirs



SYNTHESE

▶ JEUNESSE

- Poursuivre la création de classes secondaires nouvelles pour répondre aux évolutions démographiques
- Accompagner les jeunes les plus fragiles (prévention et accompagnement)
- Développer l'offre en activités sportives et culturelles
- Créer des lieux et des activités qui répondent aux intérêts des jeunes

▶ SPORTS, CULTURE, LOISIRS

- Poursuivre et soutenir la dynamique culturelle :
 - Le potentiel existe pour la création d'une « SMAC », **salle de musiques actuelles et contemporaines** : 10 à 15 concerts par an, accueillant 1 000 à 1 500 personnes
- Poursuivre l'équipement sportif et assurer une offre sportive intercommunale
- Créer des emplois et participer à la dynamique économique par des emplois de proximité :
 - L'activité culturelle est potentiellement porteuse **d'emplois**
 - Elle a également un **effet levier** : les personnes attirées par les activités culturelles sont autant d'opportunités pour les commerçants locaux



LES TRANSPORTS



Une situation géographique charnière

- ▶ **L'A75, bientôt raccordée à Montpellier par l'A750, et un réseau de routes secondaires qui irrigue bien le territoire**
 - Une croissance des flux routiers : Une augmentation de la circulation journalière de 30 % à Gignac entre 1997 et 2005
 - Une saturation des stationnements sur le site de St Guilhem / Pont du Diable (1 200 voitures aux heures de pointe à Saint Guilhem) : un plan de gestion de circulation et de stationnement est en cours
 - Des projets routiers : déviation Montpellier/Aniane

- ▶ **Les transports en commun : une offre minimale**
 - Lignes de bus exclusivement. Gignac est le pôle-relais (saturation de la gare routière)
 - 1 passage / heure minimum en direction de Montpellier et les établissements scolaires
 - En revanche, quasi absence de trafic en soirée et le week-end
 - 7 des 28 communes, soit ¼ **ne sont pas desservies**
 - Des lignes estivales spécifiques peu employées par manque d'information

- ▶ **Les modes de transports doux (pistes cyclables) sont timidement encouragés**
 - Même pour les faibles distances, la voiture demeure le moyen privilégié de transport : **plus de 50% des trajets de moins de 2 km**



SYNTHESE

- ▶ **Comment assurer des déplacements faciles et sécurisés pour répondre à l'ensemble des besoins ?**
 - Mais aussi déplacement des moins mobiles (enfants, jeunes, personnes âgées,..)
- ▶ **Comment renforcer l'accessibilité de ce territoire sans remettre en cause ses atouts?**
 - Notamment son environnement
 - Développer les modes de transports en commun, le vélo, ..



LE TOURISME

un atout de premier ordre
une sensibilité



Un atout majeur encore sous-exploité

- ▶ **Un pôle majeur, le site de Saint-Guilhem le Désert, objet d'une stratégie de Grand Site gérée directement par la CCVH**

- ▶ **De nombreux autres atouts**
 - Un bassin de clientèle important, le poumon vert de Montpellier
 - Des manifestations renommées (Festival de musique baroque, Nuits de Gignac...)
 - Un patrimoine naturel et bâti de grande qualité
 - Un terroir viticole avec des vins AOC
 - Des activités de pleine nature

- ▶ **2 des 10 sites les plus visités du Département**
 - L'abbaye de Gellone (n°1, 250 800 visiteurs en 2005)
 - La grotte de Clamouse à Saint-Jean de Fos (n°7, 89 00 visiteurs)

- ▶ **Des points faibles perfectibles par des actions de promotion et d'image**
 - Un déficit d'identification de la destination « Vallée de l'Hérault »
 - Absence d'outils de visibilité pour le visiteur : signalétique particulière...
 - Certains sites sont peu mis en valeur : les berges et gorges de l'Hérault, le patrimoine bâti, activités de pleine nature...

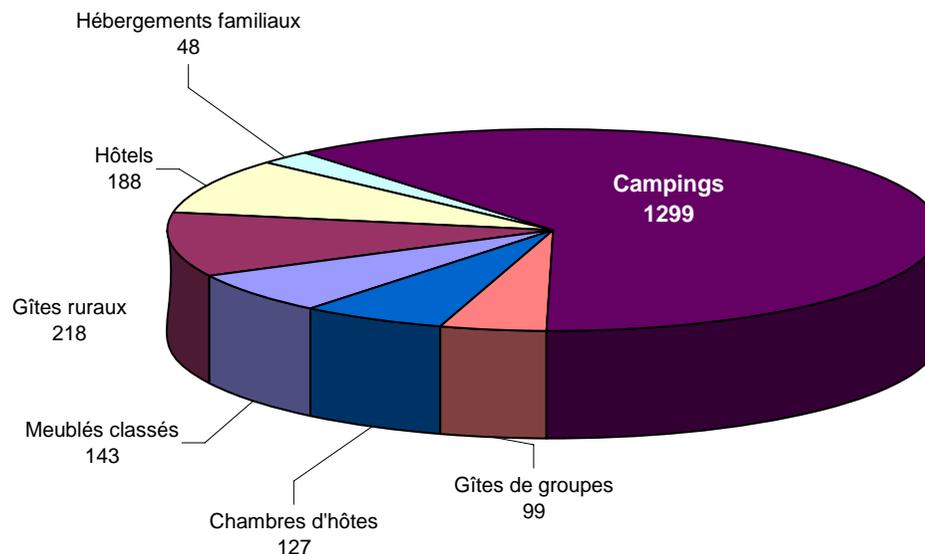
Un problème structurel : l'hébergement

▶ **7 494 lits, soit 3,7 %** des lits marchands du Département, **alors que la destination Causse et Vallée de l'Hérault représente 18,6 %** de la surface du département

▶ **Les hébergements marchands :**

- 61 % en camping
- Une capacité hôtelière très faible (6 hôtels)

▶ Le nombre de **résidences secondaires** est en baisse de 28 % entre 1990 et 1999 et leur localisation se concentre sur les **pôles touristiques**



- ▶ Les nouvelles normes incendie **menacent de fermeture de 60 % des campings**
- ▶ L'évolution urbaine des villages entraîne une **concurrence entre tourisme et développement résidentiel**



L'économie et l'organisation du tourisme

- ▶ **Entre 22 € et 57 € dépensés par jour et par personne selon le mode d'hébergement**
 - Les **hébergements marchands** génèrent environ **17 M€** sur le territoire Causse et Vallée de l'Hérault et entre **725 et 855 emplois**, dont la moitié pour la CCVH
 - L'ensemble de l'**hébergement non marchand**, moins rentable, génère **entre 21 et 27,8 M€**

- ▶ **Ainsi, le chiffre d'affaires touristiques généré sur le territoire de la CCVH peut être estimé selon les grands modes d'hébergements à :**
 - 17 Millions d'€uros pour les touristes en hébergements marchands
 - 5,8 Millions d'€uros pour les résidents secondaires
 - Entre 7,3 et 11 Millions d'€uros pour les touristes hébergés chez des parents ou des amis
 - Entre 8,2 et 11 Millions d'€uros pour les excursionnistes

- ▶ **Retombées économique des activités de loisirs et de pleine nature : des activités à promouvoir :** CA direct : 744 515 € / Poids économique : 5,9 M € / 108 emplois

- ▶ **Retombées économiques indirectes du tourisme**
 - Pour les entreprises vivant manifestement du tourisme
 - La moitié estiment à plus de 40 % la part de leur CA issue du tourisme
 - Un quart l'estime à plus de 80 %
 - Pour les entreprises bénéficiant sensiblement du tourisme : environ 20 % de leur CA



SYNTHESE

▶ Des axes de progrès

- Un manque d'outils pour les personnes qui profitent de façon autonome de leur séjour
- Un déficit de promotion des activités de loisirs et de pleine nature
- Un manque de professionnalisme des structures d'accueil

▶ Une évolution urbaine des villages difficile à maîtriser : la concurrence entre le tourisme et le développement résidentiel en lotissement est forte

▶ Des retombées économiques indéniables en termes d'emplois et de chiffres d'affaires (plus de 40 millions d'€uros)

▶ Le tourisme est un facteur important de développement économique et d'attractivité pour le territoire. Au regard du diagnostic établi, on peut se poser les questions suivantes :

- *Quelle cible touristique favoriser ?*
- *Quelle offre d'accueil développer pour retenir le touriste sur le territoire ?*
- *Comment renforcer l'attractivité du territoire ?*



L'ÉCONOMIE



L'emploi

► Une population active en croissance

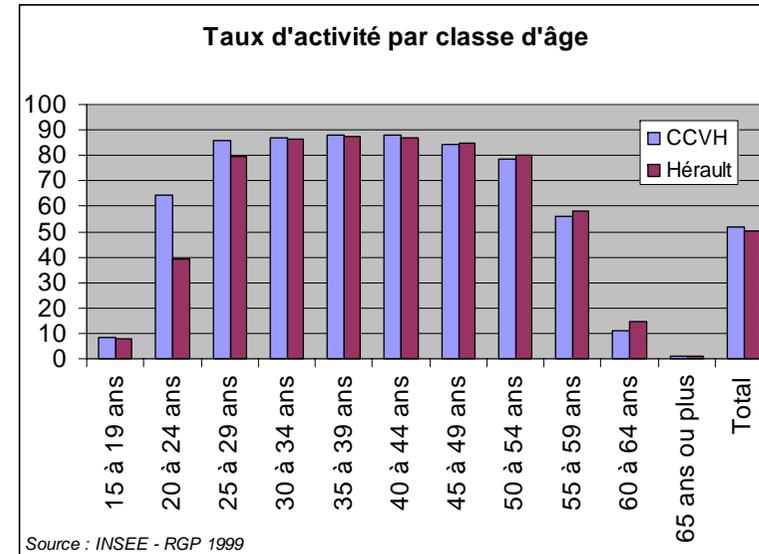
- Un taux d'activités des 20-24 ans supérieur au Département 64 % contre 39 %
- Emploi salariés : + 24 % entre 1995 et 2004, +12 % entre 2000 et 2004 (14 % Hérault)
- Pour garder le même rapport de 50 % de migrations alternantes : **1 653 emplois salariés à créer en 10 ans**
- **Un taux de chômage important : 17,9 % en 1999 (en baisse)**

► Des migrations pendulaires importantes

- Plus de 50 % de la population active travaille hors de la CCVH (*estimation Pays et Maison de l'emploi*)
- Une certaine autonomie : le nombre de personnes vivant et travaillant sur la CCVH reste stable depuis 1999

► Une certaine inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi

- 49 % des projets d'embauche jugés difficiles en 2006 (enquête BMO)

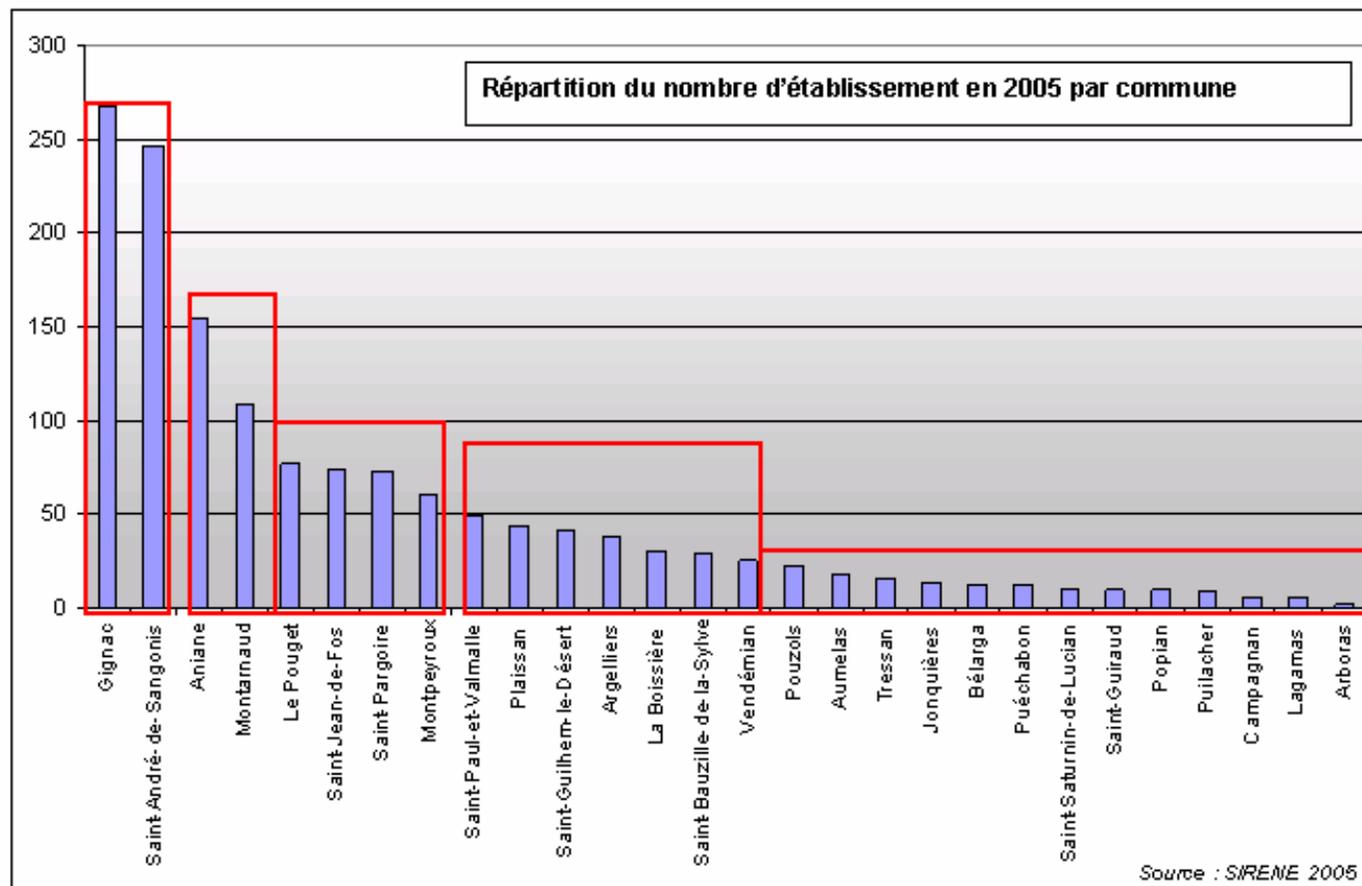


Une dynamique économique globalement favorable

► Une croissance du nombre d'établissements

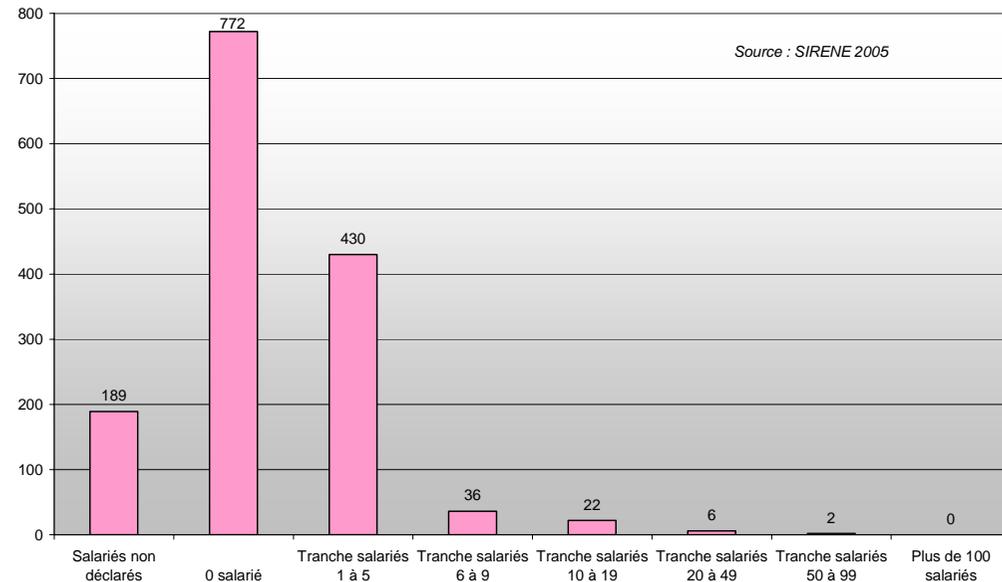
- + 46 % entre 1993 et 2005

► Une répartition multipolaire des activités



Une dynamique économique globalement favorable

Nombre d'établissement par tranche d'effectif - CCVH



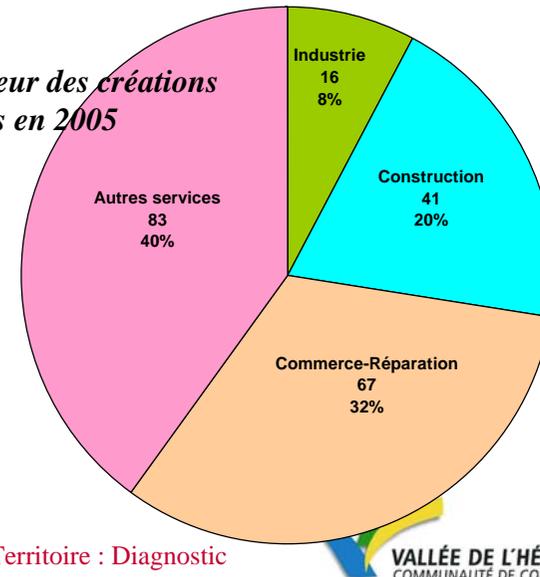
► Un tissu de très petites entreprises

- Seulement 8 entreprises de + de 8 salariés
- 82 % des établissements ont moins de 5 salariés (contre 75,8 % pour le département et 76 % pour la région)
- Dont 52% sans aucun salarié (contre 47,3% pour le département et la région) !
- Seulement 2,05 % des établissements comptent plus de 10 salariés (contre 5,5% pour le département et la région)

► La création d'entreprises

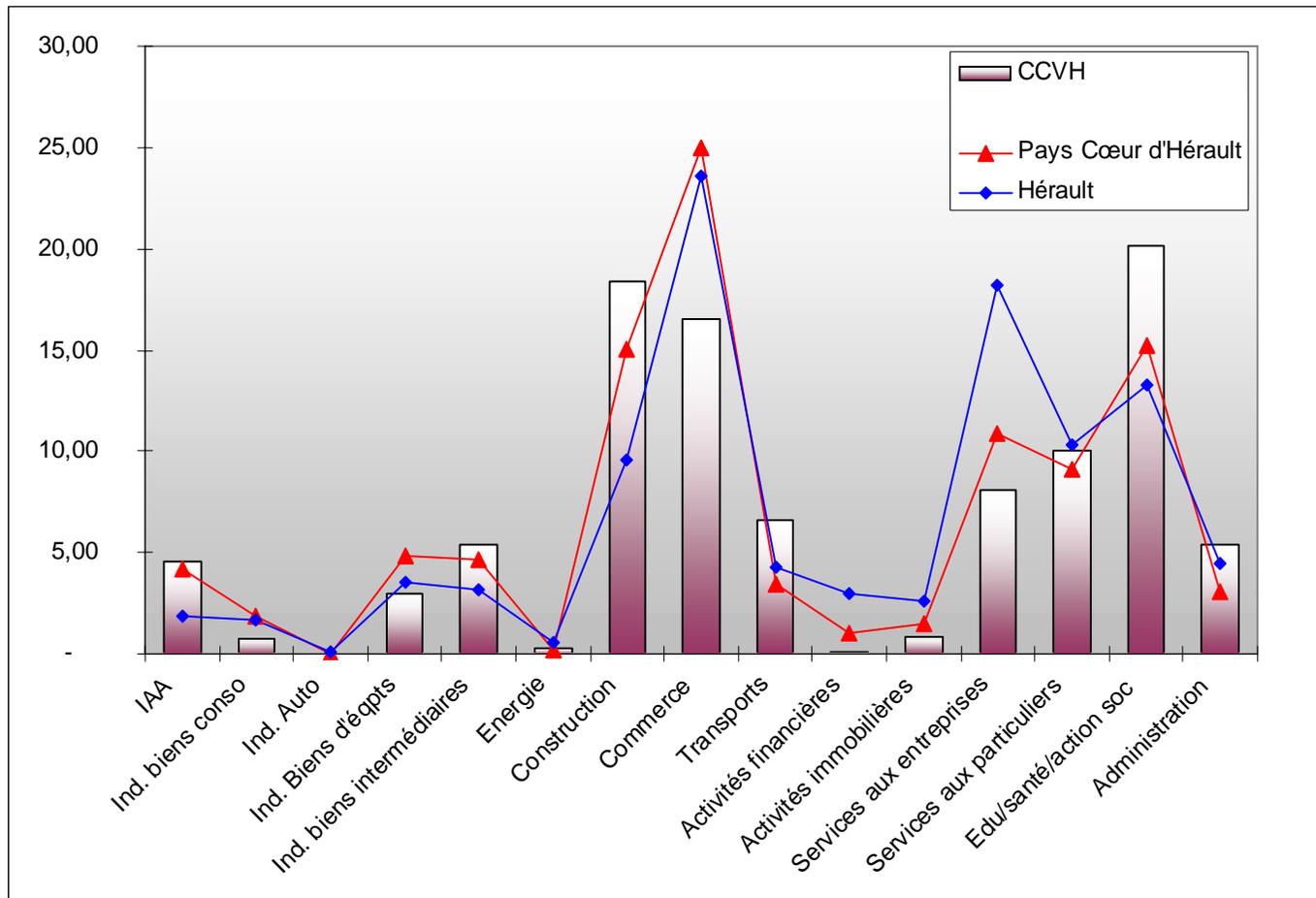
- 207 entreprises créées en 2005, dont seulement 43 reprises ou réactivations
- 72 % dans le secteur tertiaire
- 8,7 % à Saint Guilhem
- Un indice de dynamique économique supérieur à celui de l'Hérault et de la France

Répartition par secteur des créations d'entreprises en 2005



Une économie résidentielle

- ▶ Les secteurs d'activités les plus spécifiques au territoire de la CCVH (en comparaison avec l'Hérault) sont essentiellement **la construction, les transports et l'éducation, la santé, l'action sociale**
- ▶ **Seul le transport présente une évolution de l'emploi très positive depuis 1995**



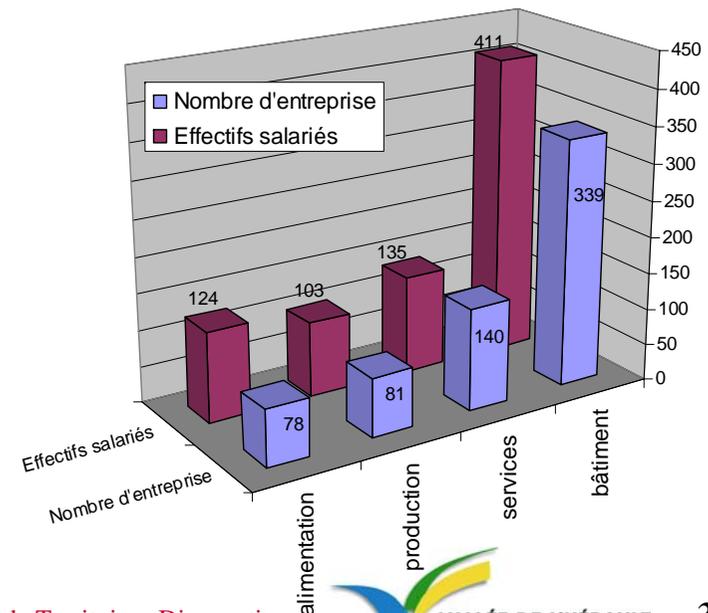
Une économie résidentielle

► Le secteur viticole : une composante forte de l'emploi et de l'activité

- Le territoire du pays Cœur d'Hérault représente **28,5% de la surface agricole utilisée de l'Hérault en 2000**
- **La vigne compte pour 58 % de la surface agricole de la CCVH** et contribue à 9,5% des surfaces viticoles du département. Cependant, la superficie occupée par la vigne est en **baisse constante**. A contrario, **les vignes d'appellation sont en croissance de 22 %**
- **Une économie induite très importante mais un secteur en difficulté**
 - La concurrence est vive sur le marché des vins
 - L'agriculture doit gérer la concurrence permanente de l'urbanisation consommatrice d'espace

► Un secteur de la construction très dynamique, qui repose en partie sur le tissu artisanal

- L'arrivée massive de nouveaux habitants profite **largement** au secteur de la construction qui représente 53 % des entreprises artisanales du territoire
- **La CCVH se distingue des autres territoires de référence par une sur-représentation des métiers du bâtiment chez les artisans** (particulièrement du second œuvre : menuiserie et serrurerie, électricité, aménagement finition)





Une économie résidentielle

► Une industrie peu présente

- 115 industries en 2005, soit **10,6% du total des établissements**
- **Mais mieux représentée qu'au niveau départemental** : 5,4% des établissements
- Une majeure partie d'industrie agro-alimentaire

► Des activités tertiaires en forte évolution, en lien direct avec la démographie

- **Les services aux particuliers, l'action sociale, la santé** : 28,4% des établissements. Un léger déficit subsiste par rapport à la moyenne départementale (29,3 %)
- **Le commerce** représente 23,4% des établissements de la CCVH. Les effectifs salariés de ce secteur ont augmenté de 11 % entre 2000 et 2004
 - Sur le Pays, Clermont-L'hérault, Lodève et Gignac sont les trois principaux pôles commerciaux, avec une forte prédominance de l'Clermont l'Hérault qui regroupe 24% des établissements de commerce en 2005. Loin derrière, Lodève concentre 14% puis Gignac 8,3%, Saint-André 6,4% et Aniane 3,7%
- **Les services aux entreprises** représentent 11,39 % des établissements du territoire
- **Le transport** a vu tripler ses effectifs salariés entre 2000 et 2004 (passant de 67 à 165 salariés)
- **L'économie touristique**, on l'a vu, représente une part importante de l'activité



L'accueil des entreprises : une demande supérieure à l'offre

► Les pôles d'activités

- 7 zones existantes dont une offre immobilière (Parc de Camalcé), 4 en projet
- Les surfaces sont vendues avant la fin des travaux : peu de disponibilité
- Des prix peu compétitifs en Cœur d'Hérault par rapport aux pôles voisins du Languedoc-Roussillon et autres régions
- Faible qualité architecturale et paysagère
- Des défauts relevés par les chefs d'entreprise installés (collecte des déchets, problèmes de parking, difficile cohabitation habitations et activités économiques)

► La demande des entreprises

- **La demande totale de surface s'élève pour 2005 et 2006 à près de 30 ha**
- **Et sur les ZAE déjà disponibles sur le territoire, "l'offre créant la demande"**
- **Les demandes proviennent à 53 % d'entreprises endogènes**
- Les demandes exogènes proviennent du Pays Cœur d'Hérault pour seulement 5,6 %
- **Demandes des entreprises : des surfaces bâties de moins de 500 m²**
- **Demande des entreprises exogènes : des surfaces de taille très supérieure à la moyenne des demandes endogènes (4 411 m² contre 1 176 m²)**



SYNTHESE

▶ UN DEFI : LA CREATION D'EMPLOI

Comment créer un bassin de vie pour que la population continue de travailler sur le territoire ?

Comment favoriser la création de nouveaux emplois pour la population ?

Comment former la main d'œuvre de la CCVH pour qu'elle puisse répondre aux besoins des entreprises du territoire ?

Comment favoriser le développement des entreprises sur le territoire et répondre à la demande foncière ?

Comment cibler les entreprises / secteur d'activité à soutenir ?



L'ENVIRONNEMENT



La ressource en eau & les déchets

▶ L'eau concourt à la qualité des paysages (Gorges et fleuve Hérault)

- Quelques zones inondables en zone urbanisée (risque fort pour 7 communes)
- Eau du robinet et eau de baignade de bonne qualité
- Une situation d'urgence :
 - Une augmentation de la consommation : croissance du gaspillage, de la démographie, des fuites de canalisations, ...
 - Ajouté à la diminution des réserves d'eau, une pénurie si aucun entretien et modernisation des équipements n'est réalisé

▶ Une situation plutôt satisfaisante

- Tri sélectif des ménages : déchets verts et ménagers
- Les déchets verts traités par la plateforme de compostage d'Aspiran
- Des points de tri sélectif dans les communes pour les autres déchets (papier, verre, emballage, ...)

▶ Des efforts à persévérer

- La collecte des déchets pour les professionnels, notamment du bâtiment
- La collecte des déchets d'emballages
- Les heures d'ouvertures des déchetteries



Les énergies renouvelables

La richesse du patrimoine nature et bâti

- ▶ **72 projets d'installation d'énergie renouvelable chez des particuliers**
 - Quasi-exclusivement sur de l'installation de chauffe-eau solaire

- ▶ **L'installation d'une ferme de 11 éoliennes sur Aumelas**
 - La plus importante de la région : l'équivalent de la dépense électrique d'une ville de 40 000 habitants

- ▶ **Qualité et diversité des paysages et des ressources naturelles**
 - 4 entités paysagères identifiées de grande qualité
 - Une préservation qui contribue fortement à son attrait
 - Une menace : le mitage, la qualité des nouvelles constructions, la création de « zones dortoirs »

- ▶ **Qualité et diversité du patrimoine bâti**
 - 10 monuments historiques classés dont Le Pont du Diable et l'Abbaye et de Gellone
 - 21 monuments historiques inscrits



SYNTHESE

- Des problèmes à venir de disponibilité de la ressource en eau potable
- Une insuffisante mise en valeur des sites « secondaires »
- Une urbanisation importante qui a modifié le réseau naturel : des zones urbanisées exposées aux inondations
- Des déchets résiduels et des décharges sauvages encore existantes ; pas de ramassage des déchets d'emballage

Comment préserver les paysages devant l'urbanisation croissante ?

Comment garantir la ressource en eau à la population dans une perspective de forte croissance démographique ?



Questionnaire aux maires

- ▶ Une même image
 - Un territoire calme, rural, composé de villages viticoles
 - Authentique, de beaux paysages et un patrimoine
- ▶ Des atouts
 - Qualité de vie et cadre de vie
 - La viticulture
 - Identité
 - Une position géographique
 - Proximité de grandes villes et autour d'un bourg –centre
 - Une économie avec de forts potentiels
- ▶ Des handicaps
 - En matière de services : peu de moyens, manque de services médicaux et para-médicaux
 - Faiblesse commerciale
 - De gros handicaps en matière de transports (TC , routes) vers Montpellier et à l'intérieur de la CC, manque de sécurité
 - Handicaps en matière d'eau (qualité, distribution,..)
 - Pression foncière
 - Des menaces : perte de qualité de vie et risque de devenir un territoire dortoir



▶ Des éléments de diagnostic

- De nombreux projets de logements, des disponibilités foncières
- Des besoins importants en matière de transports (TC, routes, vélo)
- Des manques en TIC : peu de commune sont un site internet, ADSL ne couvre pas tout le territoire
- De nombreux besoins petite enfance et enfance
- Peu d'offre pour les jeunes
- Sport : manque d'équipements ou / et besoin de mise à niveau
- Loisirs : des besoins en locaux
- Des inquiétudes sur les SP
- Développement éco : nécessité d'augmenter la saison touristique , faible marge de manœuvre
- Environnement : eau, paysages, espaces protégés, de nombreux projets en assainissement
- Des besoins en hébergement, restauration
- Peu de difficultés liées à l'intercommunalité sauf aller plus loin et communication/ information



Les questionnaires aux maires

▶ les priorités intercommunales : les 3 phrases

- Sauvegarder la qualité du patrimoine et des paysages
- Offrir aux habitants des services adaptés
- Offrir aux habitants un emploi
- Offrir aux habitants un cadre de vie de qualité
- Soutenir le développement des entreprises du territoire
- Soutenir le développement de nouvelles entreprises
- Se démarquer de la CA
- Développer une identité

▶ Les domaines intercommunales à privilégier

- Services aux personnes
- Aménagement de l'espace et urbanisation
- Réseaux
- Développement économique